

Personnes handicapées : le SOS des associations

Elles gèrent les établissements pour enfants et adultes. Elles ploient sous les listes d'attente et déplorent que l'État ne crée pas plus de places adaptées en Loire-Atlantique.

Le mois dernier, quatre familles soutenues par l'association Autisme 44 ont envoyé une salve de lettres pour dénoncer l'absence de réponses adaptées à la situation de leurs enfants autistes ou ayant des troubles du développement. Les courriers étaient adressés en particulier à l'Agence régionale de santé, aux parlementaires et à l'Adapei, Association départementale des amis et parents de handicapés mentaux, gestionnaire de plusieurs établissements en Loire-Atlantique.

À son tour, Sophie Biette, présidente de l'Adapei, et près de quarante associations regroupées au sein du Comité départemental de coordination des associations de personnes handicapées (CCAPH44), lancent un cri d'alarme et apostrophent le gouvernement.

668 enfants sur listes d'attente

« La situation des jeunes handicapés est scandaleuse en Loire-Atlantique, écrivent-elles. Les droits des personnes handicapées, les droits de l'enfant, l'obligation scolaire française et la promesse du président de la République du 11 février 2020 (« aucun enfant sans solution de scolarisation ») ne sont pas respectés. » La raison essentielle ? Le manque de places pour ces enfants.

L'Adapei 44 compte 668 enfants sur ses listes d'attente, dont « 60 en rupture totale d'accompagnement ». À l'APAJH, 196 enfants sont placés sur ces fameuses listes d'attente.

Quand une solution de soutien est finalement trouvée, ce n'est souvent qu'au bout d'une très longue année. Et les familles sont épuisées.



Trop d'enfants en situation de handicap sont sans solution adaptée à leur situation (photo d'illustration).

PHOTO : GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

900 jeunes et 1 200 adultes sans juste réponse

Les structures médico-sociales telles que les IME (Instituts médico-éducatifs), Itep (Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques)... ne sont pas les seules à être totalement asphyxiées. Les classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) le sont aussi. Et l'intégration dans les établissements scolaires, tant louée, n'est pas la panacée et réclame des moyens que l'Éducation nationale n'attribue pas.

« Selon l'Observatoire du handicap de la Loire-Atlantique, 900 jeunes et 1 200 adultes ne reçoivent pas une juste réponse à leurs besoins et attentes, évalués et notifiés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). »

Si la situation est catastrophique en Loire-Atlantique, c'est parce qu'il n'a pas été tenu compte de la croissance de la population départementale : plus de 15 000 personnes par an. Les associations pointent du doigt « la très insuffisante ouverture de nou-

veaux dispositifs d'accompagnement ».

L'ouverture de nouvelles places et de nouveaux dispositifs est de la responsabilité de l'État pour les jeunes et de l'État et du Département pour les adultes. Les associations seules ne peuvent rien. « Sans moyens supplémentaires, il est impossible d'insérer dans les dispositifs existants les enfants et les adultes en attente de solution. Les constats sont faits, nous voulons des actes. »

Philippe GAMBERT.

« Sans moyens supplémentaires, nous n'y arrivons pas »

« Sans moyens supplémentaires, nous n'y arrivons pas. » C'est le constat terrible des associations chargées de s'occuper des personnes handicapées.

Ces associations, qui emploient des professionnels, sont présidées et animées par des militants bénévoles qui se battent au quotidien « pour qu'aucune personne en situation de handicap ne soit laissée sur le bord de la route ».

Ces militants sont très souvent eux-mêmes des parents d'enfants autistes ou qui ont des troubles du déve-

loppement. Ils savent parfaitement toutes les difficultés que les familles doivent affronter.

Visite quatre fois décalée

En Loire-Atlantique, le Comité de coordination des associations de personnes handicapées a collectivement alerté Sophie Cluzel, la secrétaire d'État aux personnes handicapées, au sein du gouvernement. Mais « à quatre reprises, elle a remis sa venue en Loire-Atlantique pour nous entendre et apporter des réponses concrètes ».

La détermination des familles et des associations va-t-elle finir par payer ? Le témoignage de Florence Maerten, une des quatre familles soutenues par Autisme 44, sur *Ouest-France.fr* et dans le *dimanche Ouest-France*, a suscité quelques initiatives. Et une visioconférence sur ce dossier est prévue le 13 avril, « avec des élus nationaux et locaux ».

Puisse ce premier pas être suivi d'autres pour offrir des solutions adéquates à tous les enfants.

Ph. G.



Florence Maerten se bat pour que sa fille puisse intégrer un IME à la rentrée de septembre.

PHOTO : D. R.

La Loire-Atlantique en bref

Cap Atlantique : des travaux pour une eau de qualité

Les représentants de Cap Atlantique et de l'Agence de l'eau de Loire-Bretagne avaient choisi symboliquement la Journée mondiale de l'eau, lundi, pour signer un accord de programmation nouvelle génération 2020-2022.

Cet accord concerne des travaux pour la protection des usages littoraux et le maintien du système d'assainissement. Les protagonistes ont rappelé que le territoire de Cap Atlantique comporte « de nombreux atouts : cours d'eau côtiers, marais

salants, plages et océan. Face à une telle richesse patrimoniale, il est indispensable de préserver une eau conforme aux besoins des usages (pêche à pied, conchyliculture, saliculture, baignade) et des écosystèmes aquatiques fonctionnels ».

Ces travaux d'assainissement des eaux usées domestiques et pluviales ont été identifiés par Cap Atlantique et l'Agence de l'eau Loire Bretagne via vingt actions et 7 621 000 € de budget.

Dans la santé, des postes à pourvoir



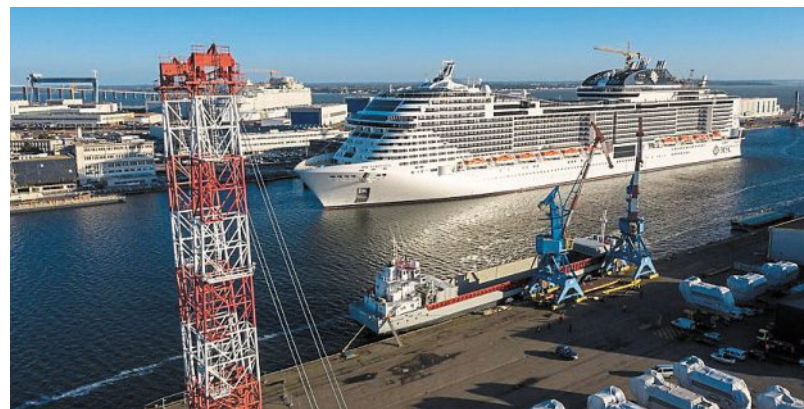
En Loire-Atlantique, l'agence d'intérim spécialisée dans la santé a plus de 30 postes non pourvus.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

L'agence d'intérim Vitalis Medical de Loire-Atlantique, spécialisée dans la santé, recherche de nombreux candidats. Plus de trente postes sont à pourvoir.

Une vingtaine en contrat à durée indéterminée d'aide soignant, des CDD aussi d'aides soignants à domicile, infirmier dans un bloc opératoire, infirmiers dans les Ehpad...

Le MSC Virtuosa quittera Saint-Nazaire le 1er avril



Le paquebot MSC Virtuosa en construction aux chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire.

PHOTO : FRANCK DUBRAY / OUEST-FRANCE

Le paquebot MSC Virtuosa quittera le port de Saint-Nazaire jeudi 1er avril, si les conditions météorologiques le permettent. Il devrait atteindre Anvers (Belgique) le 3 avril. Le départ du navire, prévu initialement il y a six mois, a pris du retard à cause de la crise sanitaire. Large de 43 mètres, équipé de 2 444 cabines, il peut

embarquer 6 340 passagers et 1 704 membres d'équipage. Si l'évolution de la pandémie le permet, le Virtuosa devrait commencer ses croisières en Europe du Nord à partir de début mai.

Le *Celebrity Beyond*, paquebot qui doit être livré en 2022, va prendre sa place dans le port de Saint-Nazaire.

Florent Pouget nommé à l'Agence régionale de santé

Florent Pouget, directeur adjoint de l'hôpital de Saint-Nazaire, devient le nouveau directeur de « l'offre de santé et en faveur de l'autonomie » au sein de l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire. Il a déjà occupé le poste de responsable du département « accès aux soins de département » entre 2015 et 2018, et le poste de responsable du département « accès aux soins de proximité »,

de 2010 à 2014. Son nouveau rôle consistera, selon l'ARS, à « animer et coordonner la mise en œuvre des politiques de santé, accompagner et impulser la transformation de l'offre de santé et en faveur de l'autonomie tout en veillant à associer l'usager, en garantissant des services et un parcours de qualité et en favorisant la promotion de la santé ».

ClapYourBand, circuit court de la musique

Jérôme et Nelly Vilbert, Savenaisiens, lancent cette plateforme pour soutenir les artistes. À raison de 2 € minimum par mois pour un an.



Nelly et Jérôme Vilbert innovent avec leur plateforme d'abonnement participatif pour les groupes de musique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Jérôme a tourné sur les scènes parisiennes avec son groupe de rock indépendant de 2000 à 2015. « Il a fallu mettre fin à ce projet faute de moyens et à cause de changements liés à nos vies », explique Jérôme Vilbert, créateur et président de la start-up ClapYourBand. « Ce que j'ai vécu, j'ai voulu l'éviter aux artistes. C'est en effet compliqué d'être sur tous les fronts et confronté à une pression financière. »

Manager informatique à la SNCF et spécialisé dans les solutions d'abonnement, Jérôme Vilbert a voulu une « start-up au service des artistes et du public. Nous apportons des conseils techniques et stratégiques aux musiciens. L'artiste s'inscrit gratuitement sur la plateforme et communique avec son public ».

2 € par mois

Lancée en avril 2020, la plateforme compte actuellement vingt artistes français et londoniens. « ClapYourBand est le circuit court local de la musique qui permet à tout artiste, quelle que soit sa notoriété, de générer un revenu grâce à ses fans et ain-

si permettre de financer tout ou partie de son projet musical. Nous prenons 8 % de commission sur les dons faits à chaque artiste, ajoute Nelly Vilbert, directrice générale. Le public s'abonne à un artiste pour un minimum de 2 € par mois pendant au moins un an. Cela s'appelle un clap, avec accès exclusif à l'ensemble des contenus mis à disposition par l'artiste. Une somme symbolique pour le public, mais pour l'artiste, c'est un soutien régulier qui permet de mieux gérer les répétitions, concerts, tournées, le matériel jusqu'aux productions de disques, clips... »

Artistes musiciens et clapeurs disposent d'un espace privé de chat pour réagir aux contenus ou échanger en direct. « Nous proposons des outils dédiés aux besoins des musiciens : une cartographie de leurs clapeurs, utile pour organiser des concerts ou tournées, et une cartographie des artistes de la plateforme par style musical », conclut le couple installé à Savenay.

Contact. ClapYourBand.com.

Enchères

Voitures d'avant-guerre et automobiles typiques des Trente Glorieuses... Une dizaine de véhicules sont proposés samedi 27 mars, à 14 h, lors de la vente aux enchères d'Ouest enchères publiques, à Nantes. La vente aura également lieu sur le site interenchères.com. Pour les curieux, il est possible d'admirer ces témoins d'une époque révolue vendredi, de 9 h à 17 h, et samedi, de 9 h à 11 h, au 24, rue du Marché-Commun.

Variations, festival du piano et du clavier, est en ligne

La cinquième édition de Variations, festival nantais de performances autour du piano et du clavier (jazz, classique, électronique...) se déroule en ce moment et jusqu'à dimanche. Non pas au Lieu unique comme de coutume, mais en ligne et gratuit avec des pièces en live ou enregistrées.

Parmi cette programmation haut de gamme, citons, ce jeudi, Bachar Markhalife et son mélange d'électro et musiques traditionnelles, la pop électro de Camilla Fuchs (ce 25 aussi). Et dimanche, Katia et Marielle Labèque sur les *Enfants terribles* de Philip Glass, une œuvre spécialement réécrite pour piano pour elles. Ce festival a été initié en 2017 par le Lieu unique avec la Fondation BNP Paribas.



Katia et Marielle Labèque. PHOTO : ARCHIVES AFP

Jusqu'au 28 mars, sur la chaîne YouTube du Lieu unique, rendez-vous le jour J, à l'horaire indiqué sur le programme pour en profiter. www.festival-variations.fr.

Faits divers

Fuite de gaz à Trignac : cinq personnes évacuées

Les pompiers sont intervenus, hier, peu avant 18 h 30, pour une fuite de gaz rue Marie-Curie, à Trignac. Une voiture avait auparavant, par accident, endommagé un coffret gaz dans la rue, entraînant la fuite.

Quinze pompiers de Trignac et Saint-Nazaire se sont rendus sur place, avec cinq véhicules, dont deux fourgons et des véhicules de secours. Le distributeur GRDF a procédé à la coupure du réseau et effectuée les réparations. 142 foyers ont été privés de gaz dans la soirée, tandis

qu'Enedis a coupé l'électricité dans deux rues.

Un homme de 48 ans, incommode par le gaz, a été pris en charge sur place sans être hospitalisé. Cinq personnes ont été évacuées de quatre logements.

Après contrôle des relevés d'explosimétrie, négatifs, au sein des habitations et dans le réseau d'eaux usées, quatre de ces personnes évacuées ont pu regagner leur logement. La cinquième a été relogée par sa famille.